

EUREKA SERIES

Édition Printemps 2023

Version mise à jour le 18 octobre 2022

RÈGLEMENT

1. Introduction

EUREKA SERIES – ci-après le « programme » ou le « programme de formation » – est un programme de formation ouvert et organisé par SERIES MANIA (Association du Festival international des séries de Lille – Hauts-de-France) en partenariat avec LA FÉMIS (École nationale supérieure des métiers de l'image et du son).

EUREKA SERIES est l'un des programmes de formation dispensés par le SERIES MANIA INSTITUTE. Le SERIES MANIA INSTITUTE est une initiative lancée par SERIES MANIA visant à **former des scénaristes et producteur·rices de séries télévisées provenant de toute l'Europe**, avec trois objectifs principaux :

- constituer un réseau européen qui encourage l'échange de savoir-faire et la collaboration créative transfrontalière ;
- renforcer le langage commun entre les professions de l'industrie (scénario, réalisation, production et diffusion) pour fluidifier les processus créatifs et faire face à la hausse du volume de productions ;
- ouvrir l'industrie des séries à des profils plus diversifiés, qu'il s'agisse des personnages créés ou des personnes qui les créent.

EUREKA SERIES est **un programme de formation sur 10 semaines** destiné particulièrement aux **scénaristes et producteur·rices ayant une appétence pour l'écriture, de séries télévisées provenant de toute l'Europe**. La formation est dispensée à Lille dans la région des Hauts-de-France, avec deux semaines d'apprentissage en distanciel au milieu de la formation.

Le programme est construit en 3 parties :

- Partie 1 : Dramaturgie sérielle, marchés européens & définition des concepts
- Partie 2 : Travail en distanciel & études de cas
- Partie 3 : Documents de présentation, négociation, contrats & distribution

À travers des conférences, des masterclasses, des études de cas et des ateliers pratiques sur les projets de séries développés en groupe au cours du programme, l'objectif de cette formation est de **renforcer le langage commun entre scénaristes et producteur·rices européen·nes de séries** et de **développer leur connaissance de la grande diversité des écosystèmes de production d'Europe**, d'un point de vue financier, réglementaire et culturel. Le programme facilitera les futures collaborations transfrontalières et encouragera les scénaristes et producteur·rices à transformer leurs méthodes de travail locales. En outre, une opportunité leur sera donnée de comprendre les difficultés auxquelles sont confronté·es les autres professionnel·les des séries télévisées : réalisateur·rices, commanditaires, acteur·rices, acheteur·ses et vendeur·ses internationaux·ales, etc.

Objectifs :

- Acquérir un langage commun entre scénaristes et producteur·rices sur la dramaturgie des séries télévisées ;
- Maîtriser les principes de fonctionnement des écosystèmes des séries télévisées en Europe et ailleurs ;
- Maîtriser le processus créatif de l'écriture collaborative au moyen des ateliers d'écriture ;
- Déterminer les difficultés de financement que rencontrent les séries télévisées européennes d'un point de vue à la fois macroéconomique et microéconomique ;
- Savoir présenter et vendre une série télévisée européenne à des investisseur·ses (coproducteur·rices, diffuseurs, plateformes de diffusion en ligne, etc.).

Afin de garantir la représentation juste de la diversité des expert·es et professionnel·les dans le domaine des séries européennes, SERIES MANIA et LA FÉMIS ont décidé d'associer au programme EUREKA SERIES des écoles et établissements désignés comme des « partenaires fondateurs ». Chacun des partenaires fondateurs du programme EUREKA SERIES a acquis une grande expérience dans le cadre des programmes de formation orientés « série » et a développé un réseau d'expert·es et de professionnel·les dans le domaine des séries télévisées de fiction.

2. Description générale du processus de sélection

Jusqu'à 15 (quinze) participants seront sélectionné·es pour faire partie du programme dispensé sur 10 semaines.

Une fois sélectionné·es, les participant·es constitueront plusieurs **groupes de travail**. Chaque groupe travaillera sur des projets originaux de séries européennes à développer tout au long du programme EUREKA SERIES.

À Lille, les candidat·es sélectionné·es participeront à des **conférences, masterclasses, études de cas et ateliers pratiques** sur leur projet de groupe respectif de série européenne.

- Chaque **conférence** sera un cours théorique sur un aspect particulier de l'écriture et de la production de série télévisée en prenant pour cas d'étude des séries télévisées existantes.
- Les participant·es rencontreront des professionnel·les des séries télévisées provenant du monde entier à l'occasion de **masterclasses** organisées sur place et par vidéoconférence.
- Pendant chaque **atelier**, les participant·es recevront des documents à étudier en lien avec le processus de création et de production de séries télévisées (bibles, planches de tendance, scripts, grilles budgétaires, etc.).

Au milieu du programme de formation, tous les participants assisteront à des sessions en ligne à distance. Celles-ci comprendront du mentorat professionnel, des études de cas et des travaux sur des projets de séries de groupe. Chaque étude de cas analysera une série télévisée spécifique des 10 (dix) dernières années avec son équipe artistique (scénariste(s), créateur(s), producteur(s), réalisateur(s), etc.).

Au cours de la dernière semaine d'EUREKA SERIES, les scénaristes apprendront à présenter leurs projets. La formation se conclura par une présentation finale devant un public de professionnels de l'industrie, y compris les partenaires et sponsors du Series Mania Institute. Les participants auront l'occasion de se présenter et présenter leurs projets de groupe.

3. Calendrier

Le calendrier de l'édition EUREKA SERIES PRINTEMPS 2023 sera structuré comme suit :

- **19/10/2022**: lancement de l'appel à candidatures.
- **19/10/2022 – 16/12/2022** (10 semaines) : délai de soumission des candidatures.
- **17/12/2022 – 12/01/2023**: présélection de 30 candidat-es (maximum).
- **13/01/2023** : les résultats officiels sont envoyés aux candidat-es présélectionné-es et sont publiés sur le site Internet du SERIES MANIA INSTITUTE. Tou·tes les candidat-es présélectionné-es sont prié·es de mettre en ligne une courte présentation vidéo sur la plateforme de communauté virtuelle privée Eureka Series. Le groupe restera ouvert pendant toute la durée du processus de soumission des candidatures. L'objectif est de favoriser un dialogue rapide et efficace en vue de trouver des partenaires pour les futurs groupes de travail.
- **17/01/2023** : délai d'envoi de la vidéo sur la plateforme de communauté privée Eureka Series.
- **18/01/2023 – 20/01/2023**: entretiens vidéo en ligne avec les candidat-es présélectionné-es.
- **23/01/2023**: les résultats de la sélection finale sont envoyés aux participant-es sélectionné-es.
- **23/01/2023 – 17/03/2023**: en fonction de leurs ressources financières personnelles, les participant-es sélectionné-es peuvent demander des aides. SERIES MANIA examinera chaque demande et mettra les participant-es en relation avec des sources de soutien financier à l'échelon régional, national et international.
- **17/03/2023 – 24/03/2023** : FESTIVAL & FORUM SERIES MANIA
- **24/03/2023 – 09/06/2023**: EUREKA SERIES édition PRINTEMPS 2023

Tou·tes les participant-es sélectionné-es doivent être disponibles et physiquement présent-es pendant toute la durée des modules programmés à Lille. Toute absence non validée pourra entraîner l'exclusion du ou de la participant-e.

Dans la mesure où la pandémie de COVID-19 pourra affecter le calendrier et la nature du programme de formation, les organisateur·rices du programme EUREKA SERIES s'engagent à informer les participant-es sélectionné-es de tout changement dans le processus décrit dans le présent Règlement.

4. Langue

La langue de travail commune du programme sera l'anglais, ce qui signifie que tous les supports écrits et oraux, lors de toutes les phases du processus, doivent être en anglais.

Les projets définitifs de série européenne peuvent être multilingues et proposés dans n'importe quelle langue européenne, étant entendu que tous les supports produits au cours de la formation EUREKA SERIES doivent être en anglais pour des raisons pédagogiques.

5. Frais de participation

Le coût de la formation EUREKA SERIES s'élève à **3 000 € TTC par participant·e**.

SERIES MANIA et LA FÉMIS engagent vivement tou·tes les candidat·es à **anticiper les autres frais non inclus dans le coût de la formation** :

- frais de déplacement entre le lieu de résidence des participant·es et Lille (Hauts-de-France) (aller-retour) ;
- frais de logement à Lille (SERIES MANIA proposera à tou·tes les participant·es des options d'hébergement locales) ;
- dépenses quotidiennes (restaurants, en-cas, etc.).

Les candidats ne sont pas choisis sur la base de leurs ressources financières. **Des bourses pour les frais de scolarité sont disponibles pour les candidats ayant des besoins financiers.** Les critères pour les bourses sont les suivants :

- Les bourses sont **soumises à conditions de ressources** : nous analysons les revenus financiers de tous les candidats au cours des deux dernières années. Chaque demandeur doit fournir des pièces justificatives.
- La priorité est donnée aux **candidats des pays à faible capacité**.
- La capacité du candidat à **solliciter une aide financière auprès de leurs organismes de financement régionaux et nationaux**.

6. Règles applicables aux candidatures

Les candidatures doivent être soumises conformément aux règles indiquées ci-après dans les limites des dates spécifiées.

Les candidatures doivent être **individuelles**.

Pour pouvoir être sélectionnées, les candidatures doivent être soumises en ligne sur la page du site Internet dédié : <https://seriesmania.com/institute/fr/eureka-series/eureka-series-printemps-2023/>

Aucune soumission par courrier électronique, par courrier ou par tout autre moyen ne sera acceptée.

Toutes les candidatures sont **gratuites**.

Les candidatures au programme EUREKA SERIES pourront être soumises à partir du **19 octobre 2022**. **La date limite de présentation des candidatures** est fixée au **16 décembre 2022** à minuit (CET).

Si vous vous trouvez dans une situation particulière, notamment de handicap, nous nous tenons à votre disposition pour l'évoquer avec vous.

6.1 Critères d'éligibilité

Pour être éligibles, les candidat-es doivent être âgé-e-s de 18 ans minimum et citoyen-es de l'un des pays suivants : **Allemagne, Autriche, Belgique, Biélorussie, Bulgarie, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Moldavie, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Chypre, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse ou Ukraine**. Les places seront limitées pour les citoyen-nés provenant de pays extérieurs à l'Union européenne.

Les organisateur-rices du programme Eureka Series, y compris les membres du personnel de SERIES MANIA, de LA FÉMIS et des partenaires fondateurs qui sont directement impliqués dans la coordination du programme de formation ne pourront pas présenter de candidature.

Le programme vise à **faire émerger des professionnel-les de série télévisée**, y compris, sans s'y limiter, **des élèves des écoles européennes de cinéma et de télévision**.

Les candidatures soumises au nom de sociétés de production, de sociétés de distribution, de diffuseurs, de plateformes, etc., ne seront pas acceptées.

6.2 Conditions et critères de candidature au programme Eureka Series

Les candidats qui souhaitent candidater pour participer au programme de formation EUREKA SERIES doivent :

- Respecter les critères d'éligibilité et les conditions seuil pour la soumission 1
- Remplir le formulaire d'inscription en ligne : <https://seriesmania.com/institute/fr/eureka-series/eureka-series-printemps-2023/>
- Fournir les documents suivants en anglais :
 - Un **CV** faisant état de l'expérience professionnelle du ou de la candidat-e
 - Une **lettre de motivation** expliquant comment le ou la candidat-e bénéficierait d'EUREKA SERIES (max. 1 page)
 - Un **extrait de scénario produit ou non** (5 pages minimum, 10 pages maximum – si les scripts de plus de 10 pages sont envoyés, le comité de sélection ne lira que les 10 premières pages)
En option : Un **lien** vers un travail antérieur en tant que scénariste et/ou producteur-rices (série télévisée diffusée ou une série dramatique en ligne ou un court métrage ou un long métrage)
 - Une **analyse personnelle** d'une série télévisée européenne des 10 dernières années, expliquant pourquoi le participant aurait aimé participer à l'écriture de la série (max 1 page)
 - Un formulaire en ligne complété, qui précise également la **capacité et le besoin de financement du ou de la candidat-e, ainsi que sa demande de logement à Lille**
 - Une copie de la **carte d'identité ou passeport** du ou de la candidat-e
 - Une **photo d'identité**

7. Processus de sélection

Toutes les candidatures écrites répondant aux critères d'éligibilité seront examinées par le comité de sélection EUREKA SERIES entre **le 17 décembre 2022 et le 12 janvier 2023**.

Les résultats de la sélection officielle seront annoncés aux candidat-es présélectionné-es par courrier électronique le **13 janvier 2023**.

7.1 Communauté en ligne

Tou-tes les candidat-es doivent se rappeler que la finalité du programme EUREKA SERIES est de créer des groupes de travail internationaux sur des projets européens tout au long du programme de formation.

Afin de faciliter la constitution de ces groupes de travail pendant les premières semaines du programme EUREKA SERIES, **tou-tes les candidat-es doivent se présenter dans une brève vidéo (3 minutes maximum) et la publier dans la communauté en ligne privée officielle d'EUREKA SERIES¹**. La vidéo pourra être enregistrée sur un téléphone portable.

Chaque vidéo doit être tournée en anglais et inclure les éléments suivants, dans l'ordre indiqué :

- **nom complet et pays d'origine ;**
- **présentation brève et informelle de ses séries favorites et de ses genres préférés**
- **la ou les raisons pour lesquelles le ou la candidat-e présente sa candidature au programme EUREKA SERIES, en d'autres termes quels bénéfices il ou elle souhaite tirer du programme de formation.**

La plateforme de communauté en ligne privée sera ouverte à partir du 13 janvier 2023, ainsi tou-tes les candidat-es présélectionné-es peuvent mettre en ligne leur vidéo de présentation et regarder les vidéos envoyées par les autres candidat-es présélectionné-es. Elle sera dirigée et modérée par l'équipe du SERIES MANIA INSTITUTE. La date limite de publication des vidéos de présentation est le **17 janvier 2023**.

7.2 Entretiens en visioconférence

Les candidat-es présélectionné-es auront un **entretien en visioconférence de 30 minutes avec le comité de sélection EUREKA SERIES entre le 18 et le 20 janvier 2023**. À l'issue du processus de présélection, les candidat-es seront joint-es individuellement par l'équipe du SERIES MANIA INSTITUTE afin de confirmer la date et l'heure de leur entretien en visioconférence.

Au cours de leur entretien en visioconférence avec le comité de sélection EUREKA SERIES, il sera demandé aux candidat-es d'exposer la motivation de leur candidature et de parler au comité de leur expérience professionnelle.

Les résultats définitifs seront envoyés aux participant-es sélectionné-es le 23 janvier 2023 et publiés sur le site internet du Series Mania Institute ainsi que sur la plateforme de communauté en ligne.

¹ La plateforme de communauté en ligne privée sera créée dès l'annonce du nom des candidat-es présélectionné-es. Le lien pour y accéder sera envoyé aux candidat-es présélectionné-es.

7.3 Comité de sélection

Les candidatures écrites seront examinées par SERIES MANIA et LA FEMIS.

Les entretiens en visioconférence avec les candidat·es présélectionné·es seront conduits par SERIES MANIA et LA FEMIS.

7.4 Critères de sélection

Le comité de sélection tiendra compte des critères suivants :

- l'expérience professionnelle du ou de la candidat·e
- l'ouverture du ou de la candidat·e à la collaboration
- sa connaissance de l'industrie internationale des séries

Le comité de sélection veillera à la diversité de la représentation des candidats (origine ethnique, genre, etc.).

Le comité de sélection se réserve le droit de ne choisir aucune des candidatures soumises ou d'annuler le programme si aucune proposition adéquate n'est présentée conformément au présent Règlement ou s'il le décide ainsi, à son entière discrétion.

Tout candidat qui souhaite développer un projet de série personnel et préconçu sera automatiquement redirigé vers d'autres programmes basés sur des projets du Series Mania Institute.

8. Propriété intellectuelle

Une fois que le programme EUREKA SERIES aura commencé et que les groupes de travail auront été constitués, les participant·es signeront un accord pour collaborer sur des projets de série, sous la conduite des professeur·es du programme EUREKA SERIES et des expert·es.

En cas de litige portant sur les droits d'auteur·e, les parties à ces accords devront en discuter avec un·e arbitre à désigner sur accord de toutes les parties.

9. Contexte sanitaire

En raison de la pandémie de COVID-19, les déplacements entre des pays européens pourront être interrompus en 2021. Dans ce contexte sanitaire qui évolue rapidement et en fonction des décisions prises par les autorités françaises et européennes, les organisateur·rices du programme EUREKA SERIES se réservent le droit de suspendre, annuler ou modifier les activités proposées aux participant·es. Les organisateur·rices s'engagent à informer les participant·es de tout changement affectant le calendrier et/ou les activités du programme EUREKA SERIES.

De même, les participant·es confronté·es à des problèmes personnels ou professionnels en raison de la situation sanitaire actuelle sont prié·es de joindre immédiatement les organisateur·rices et de les informer de toute restriction les empêchant de se déplacer et/ou de participer au programme de formation EUREKA SERIES.

10. Confidentialité et communication

L'ensemble des documents et informations soumis dans le cadre du processus de candidature sont strictement confidentiels et ne seront en aucun cas publiés.

Une liste des participant·es sélectionné·es pourra être utilisée à des fins de communication et publiée en ligne et dans la presse.

Si une série développée pendant EUREKA SERIES est produite et diffusée, les participant·es devront mentionner au générique la participation du SERIES MANIA INSTITUTE en utilisant le logo fourni par SERIES MANIA.

11. Correspondance

Pour de plus amples informations, veuillez joindre l'équipe Eureka Series à l'adresse suivante : smi@seriesmania.com.